



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

*La Ministre du Travail de l'Emploi et de l'Insertion
Le Ministre des Solidarités et de la Santé
Le Secrétaire d'Etat chargé de l'Enfance et des Familles*

Paris, le **05 MARS 2021**

A

Madame Christel Heydemann, Présidente de Schneider Electric France

Monsieur Julien Damon, conseiller scientifique de l'École nationale supérieure de sécurité sociale

---oOo---

Objet : Mission relative à la conciliation des temps professionnel et familial des parents

La crise que nous traversons met en lumière, avec plus de force encore, la question de la conciliation des temps consacrés à la famille et au travail dans une société où, de plus en plus souvent, les deux parents travaillent ou aspirent à travailler, et où le recours au télétravail d'une part, et l'extension des disponibilités attendues d'autre part, leur imposent parfois d'être en même temps, au même endroit, parent et travailleur.

Ce défi pour toutes les familles, dont les impacts demeurent différenciés entre les femmes et les hommes, est plus grand encore pour certaines configurations familiales au regard des contraintes spécifiques qui sont les leurs – familles nombreuses ou familles monoparentales notamment.

Divers leviers peuvent être mobilisés par les entreprises pour faciliter la prise en compte des enjeux de parentalité, qu'il s'agisse par exemple de l'organisation du travail, du temps de travail et des congés familiaux – à ce dernier titre notamment dans les premières années de la vie de l'enfant, qui font l'objet de la part du Gouvernement d'une particulière attention, ainsi qu'en témoigne la politique ambitieuse qu'il a engagée en faveur des 1 000 premiers jours et dont le doublement de la durée du congé de paternité et d'accueil de l'enfant constitue déjà une avancée emblématique.

Dans ce contexte, nous souhaitons vous confier mission d'éclairer le Gouvernement :

- En formulant des propositions relatives à l'amélioration du congé parental et plus largement des parcours professionnels des parents et de leurs trajectoires dans l'emploi, sur la base notamment des travaux conduits depuis 2017 par le Haut conseil à la famille, à l'enfance et à l'âge et l'inspection générale des affaires sociales. Vous vous attacherez à tenir compte de leurs effets sur des champs connexes de l'action publique, notamment les modes d'accueil du jeune enfant ;
- En avançant des propositions concrètes, pouvant relever des champs normatif, conventionnel, ou de la bonne pratique managériale, susceptibles d'aider les parents à mieux concilier temps professionnel et familial.

.../...

14 avenue Duquesne – 75350 PARIS SP 07
Téléphone : 01 40 56 60 00

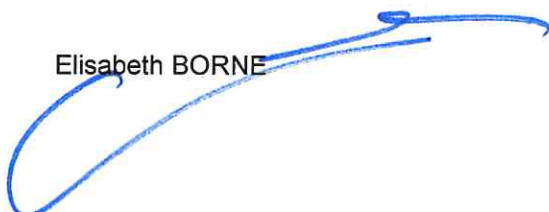
En termes de méthode, vous veillerez à recueillir les avis et propositions des partenaires sociaux et des associations. Vous pourrez vous appuyer sur les données parallèlement rassemblées par l'UNAF sur le vécu et les attentes des parents de jeunes enfants, en intégrant le cas échéant les spécificités territoriales, ainsi que sur le Haut conseil à la famille, à l'enfance et à l'âge et l'Observatoire de la qualité de vie au travail qui mèneront des enquêtes dédiées à cet effet.

Afin de mener à bien vos travaux et de coordonner l'ensemble de l'activité de la mission, y compris la rédaction de votre rapport, attendu pour le 1er septembre 2021, vous disposerez d'une administratrice détachée à plein-temps, Madame Sonia Baudry, qui prendra ses fonctions le 1er mars pour une durée de 6 mois.

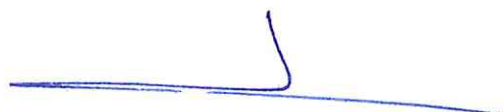
En outre, la direction interministérielle de la transformation publique vous apportera son concours afin notamment d'organiser la collecte d'informations et des travaux de groupe ; les exemples étrangers (notamment en mobilisant les conseillers pour les affaires sociales) ou les attentes des différentes parties prenantes pourront par exemple être traités dans ce cadre.

Enfin les administrations de nos ministères, en particulier la direction générale du travail, la direction générale de la cohésion sociale et la direction de la sécurité sociale seront bien entendu à votre disposition et pourront être mobilisées pour alimenter vos travaux.

Elisabeth BORNE



Olivier VERAN



Adrien TAQUET

